



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE



**La Caisse des Dépôts
accompagne les parcours de vie**

Direction des politiques sociales

Activité 2020

Sommaire

Retraite
p 6

Formation professionnelle
p 8

Handicap
p 10

Grand âge et santé
p 12

Autres fonds
p 13

Gestion financière
p 14

Études et statistiques
p 15

Les événements 2020

RETRAITE

- 22 juin 2020 : lancement de la plateforme Employeurs Publics, PEP's
- 22 juillet 2020 : ouverture du service de Demande unique de réversion en ligne
- 1er décembre 2020 : signature d'une convention avec le Service des retraites de l'État (mutualisation des systèmes d'information)

MON COMPTE FORMATION

- 1er juillet 2020 : ouverture des abondements Pôle Emploi
- 3 septembre 2020 : l'espace Abondements Employeurs est disponible
- 21 novembre 2020 : 1 an de MCF, 1^{er} million de formations achetées, 1^{er} milliard de financement

HANDICAP

- 6 mai 2020 : lancement de la plateforme Mon Parcours Handicap
- 2 septembre 2020 : création de la fonctionnalité « Adhérer à la communauté Mon Parcours Handicap »

GRAND ÂGE ET SANTÉ

- Juin à décembre 2020 : mise en libre accès des bases de données territoriales sur le vieillissement
- 2020 : participation aux travaux du Club Landoy et du *Cercle Vulnérabilités et société*

Chiffres clés au 31 décembre 2020

RETRAITE

En relation avec **1** retraité sur **5** en France

4 millions de pensionnés

7,4 millions de cotisants à un ou plusieurs fonds

718 000 nouvelles pensions payées

MON COMPTE FORMATION

38 millions de comptes personnels de formation

2,1 millions de téléchargements de l'application

18 060 organismes de formation

309 600 formations différentes

INFORMATION

Partenaire des **63 000** employeurs publics

Plateforme relation clients : **3 000 000** appels téléphoniques traités

Droit à l'information : **570 000** envois de relevés de carrière et estimations de pension

Site web politiques-sociales.caissedesdepots.fr: **1 500 000** visiteurs **1 800 000** pages vues

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Financements perçus **62,3** Md€ dont **30,8** Md€ pour la retraite

Prestations versées **60,1** Md€ dont **29,1** Md€ pour la retraite

Bilan comptable des fonds (hors RAFP) **18,2** Md€



MICHEL YAHIEL,
directeur des politiques sociales

Si la période que nous traversons a démontré l'utilité de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts au service des citoyens et sa capacité à faire face à des situations exceptionnelles, le retour à des conditions de vie plus sereines doit confirmer la pertinence de ses choix stratégiques et nous permettre de nous y consacrer encore davantage.



LAURE DE LA BRETÈCHE
directrice déléguée des politiques sociales

Malgré la crise sanitaire, la Caisse des Dépôts a-t-elle pu maintenir la qualité et la permanence de ses services aux usagers et aux mandants ?

Michel Yahiel : La Caisse des Dépôts a su répondre avec rapidité et pragmatisme à cette crise, d'une ampleur que nous n'avions pas connue dans notre histoire récente. Deux objectifs ont guidé son action : préserver la permanence et la qualité de ses services aux usagers et protéger la santé de ses personnels. Le paiement des prestations aux affiliés de ses régimes s'est effectué selon les calendriers habituels et l'accès à l'information des bénéficiaires a été maintenu via ses centres d'accueil ou ses plateformes de services. La direction des politiques sociales est notamment parvenue à la fois à payer près de 720 000 nouvelles pensions (+8% par rapport à 2019), mettre en œuvre le service de demande unique de pension de réversion et financer 1,2 million de sessions de formation via *Mon compte formation*.

Nous savons que cette crise a touché plus fortement encore les personnes les plus vulnérables, quelles actions avez-vous menées en leur direction ?

Laure de la Bretèche : Toutes les études menées depuis le début de la pandémie le montrent, les personnes les plus fragiles, au regard de leur situation de santé ou économique, sont aussi celles qui subissent les plus grands dommages. Les missions de la direction des politiques sociales, notamment dans les domaines du handicap et du grand âge, l'amènent à être particulièrement attentives aux difficultés qu'elles rencontrent et à mettre en place avec elles de nouveaux services.

C'est à ce titre qu'en mai 2020, à la demande du secrétariat d'État chargé des personnes handicapées et en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, nous avons ouvert la plateforme *Mon parcours handicap*, avec une première brique d'information et de services sur l'emploi et la formation professionnelle enrichie dès cette année 2021 par de nouveaux services.

Nous gérons aussi la pension d'un retraité sur cinq en France. Avec les conseils d'administration des régimes de retraite, grâce aux fonds d'action sociale, nous leur proposons des solutions et des financements pour améliorer leur vie quotidienne.

La direction des retraites et de la solidarité est devenue récemment la direction des politiques sociales (DPS). Pour quelles raisons ?

Michel Yahiel : Cette création marque l'engagement fort de l'établissement public et du groupe Caisse des Dépôts dans l'ensemble du champ social. Initié avec la formation, cet élargissement va se prolonger notamment dans le médico-social : santé, handicap et vieillissement, en liaison étroite avec la Banque des Territoires, particulièrement dans le cadre du plan de relance. Sa mission historique, la gestion des retraites publiques, reste bien entendu son pôle d'activité majeur et s'ouvrent des perspectives d'avenir ambitieuses grâce au partenariat stratégique conclu avec le Service des retraites de l'État (SRE). Fondamentalement, ce projet s'inscrit dans une démarche assumée de développement.

Dans un contexte de relance, les perspectives de développement des activités de la direction des politiques sociales, existantes ou nouvelles, vont sans doute se multiplier ?

Laure de la Bretèche : En complément, j'évoquerais pour la retraite, la poursuite de la mutualisation des systèmes d'information avec le SRE et le développement des plateformes de services Retraite aux affiliés et aux employeurs publics, dont la mise en œuvre générale de la déclaration sociale nominative. Pour la formation professionnelle, après la possibilité donnée aux employeurs, aux collectivités ou à Pôle emploi d'abonder les comptes personnels et la mise en place de l'évaluation des formations par ceux qui les ont suivies, l'année 2021 verra la mise en œuvre du Passeport compétences.

À l'automne 2021, la plateforme *Mon parcours Handicap* s'enrichira d'un volet consacré à la scolarisation et à la poursuite d'études des personnes en situation de handicap. Elle favorisera aussi la montée en puissance des échanges et des contributions avec la communauté de ses utilisateurs.

Enfin, dès cette année, la Caisse des Dépôts affirme son engagement au service de l'accompagnement et de l'accueil des personnes âgées, en apportant à Arpavie (voir page 12) des financements à hauteur de 10 M€. C'est aussi cet engagement qui l'amène à créer avec le Groupe VYV l'association Assist pour identifier et soutenir les projets d'innovation en santé dans les territoires et faciliter leur réalisation, et à rejoindre le *think & do tank* « Vulnérabilité et sociétés ».



Retraite

La direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts (CDC) gère 6 régimes de retraite : la CNRACL, l'Ircantec, le RAFF, la Retraite des Mines, le FSPOEIE et la Retraite de la Banque de France. Ces caisses de retraite comptent près de 7,5 millions d'actifs et 4 millions de pensionnés, soit 1 retraité sur 5 en France.

Malgré les conditions de travail rendues difficiles par la crise sanitaire, la DPS a parfaitement assuré ses missions en versant aux dates prévues plus de 30 milliards d'euros de prestations retraite et en traitant dans les délais plus de 718 000 demandes de retraite garantissant la continuité des ressources des assurés.

Force de proposition, la Caisse des Dépôts souhaite conforter dans le futur, son rôle majeur de gestionnaire et d'opérateur de référence pour les régimes publics et assimilés. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les travaux de mutualisation d'une partie de ses systèmes d'information avec ceux du Service des retraites de l'État (SRE).



2020 -La retraite en chiffres

4 millions
de pensionnés

7,4 millions
de cotisants

29,1 Md€
de prestations versées

718 000
liquidation traitées

Partenaire de
63 000
employeurs publics



*Hyppolite, 54 ans,
directeur général des services*

«Rationaliser les déclarations sociales de ma collectivité et embaucher des personnes en situation de handicap.»

PERSPECTIVES

En 2021, la DPS enrichira ses plateformes dédiées aux affiliés et aux employeurs publics de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services. Elle confortera son rôle d'opérateur de l'inter-régimes en développant pour le GIP UR un nouveau système d'information permettant aux assurés de connaître en quelques clics les droits acquis auprès de régimes facultatifs de retraite supplémentaires conformément à la loi Labaronne du 26 février 2021 et préparera les premières mises en production, dès 2022, du système d'information mutualisé en cours de construction avec le SRE. Elle continuera à accompagner les employeurs publics dans leurs travaux pour mettre en oeuvre la déclaration sociale nominative et mènera les travaux nécessaires à l'intégration de la base carrière de l'Ircantec dans le répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) prévue en juin 2022. Enfin, elle modernisera l'outillage de ses gestionnaires pour leur permettre d'améliorer encore la qualité des services rendus aux assurés.

ma retraite publique

MAREP

pep's

plateforme employeurs publics

Dans le domaine de la retraite, la DPS propose depuis près de vingt ans des services en ligne sur deux portails de services, l'un pour les employeurs publics et l'autre pour les assurés des régimes de retraite qu'elle gère.

En 2020, sa plateforme PEP'S, destinée aux employeurs publics, a été totalement renouvelée avec l'ouverture en juin d'une version modernisée proposant des parcours plus fluides, personnalisables, co-construits avec les utilisateurs. Cette plateforme est depuis son ouverture régulièrement enrichie de nouvelles fonctionnalités ou de nouveaux services en ligne, comme l'immatriculation des employeurs, disponible depuis septembre 2020, ou l'amélioration continue des services proposés pour l'entrée progressive des employeurs dans le dispositif des déclarations sociales nominatives (DSN).

La plateforme pour les assurés, Ma retraite publique, propose tous les services inter-régimes en ligne développés dans le cadre de l'Union Retraite complétés par ceux que la DPS a développés pour les régimes qu'elle gère, comme la demande d'aide sociale en ligne de la CNRACL ou la réédition des titres de retraite.

La convention de coopération signée le 1^{er} décembre 2020 entre la Caisse des Dépôts et le Service des retraites de l'État constitue pour les régimes de retraite publique une avancée majeure porteuse d'amélioration de la qualité de service au profit de tous les agents et employeurs publics. "

Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts

ACTION SOCIALE

CNRACL : une politique d'action sociale ciblée et simplifiée

Sous l'impulsion du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de retraite des collectivités locales (CNRACL), son fonds d'action sociale propose depuis le 1^{er} janvier 2020 un nouveau service en ligne. Depuis leur espace personnel, les retraités du régime peuvent désormais savoir s'ils bénéficient d'un accompagnement et si oui réaliser leurs demandes en ligne. Ce dispositif s'inscrit dans un processus de dématérialisation des demandes d'aides et de simplification des démarches des retraités.

Sensible à la politique nationale menée pour la transition écologique et énergétique, le CA de la CNRACL a validé l'expérimentation de nouveaux dispositifs de promotion des comportements écoresponsables. Depuis fin 2019, le fonds d'action sociale propose des aides favorisant la transition énergétique, les énergies renouvelables et la mobilité durable. Enfin, la CNRACL et ses partenaires de l'Inter-régimes, CNAV et MSA ont lancé un service géolocalisé permettant aux retraités de trouver l'atelier «bien vieillir» le plus proche.

www.cnrACL.fr

L'Ircantec aux côtés des retraités en situation de fragilité

En 2020, l'action sociale de l'Ircantec a soutenu les retraités les plus fragilisés. Du point de vue des actions collectives, un nouveau partenariat local inter-régimes a été mis en œuvre dans la région des Hauts-de-France portant ainsi le nombre de soutien du régime à 17 structures. L'objectif de maillage complet du territoire français est quasiment atteint en 2020 avec seulement 3 territoires non conventionnés. Enfin, le partenariat avec France Alzheimer a été élargi au soutien de l'action des séjours vacances.

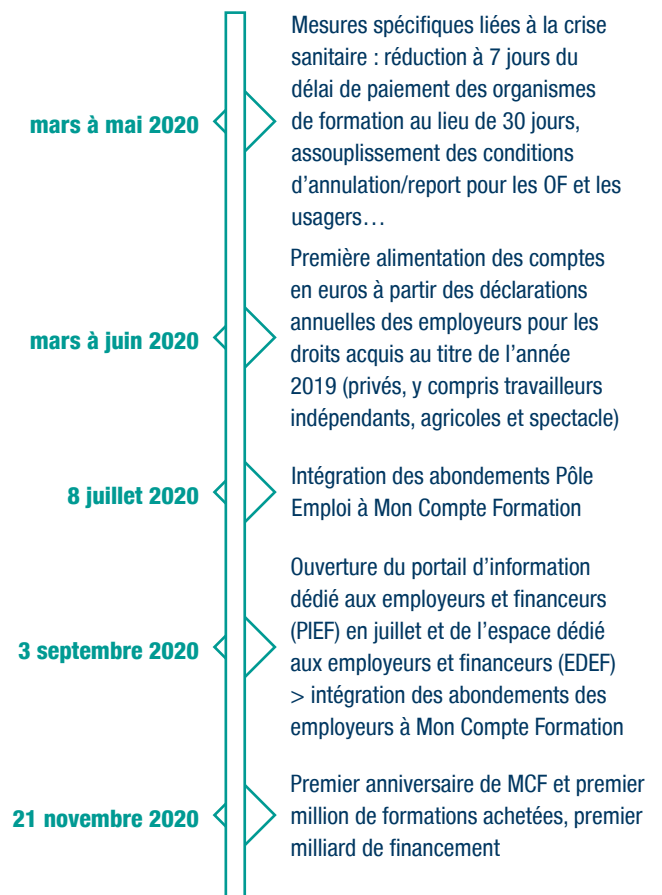
www.ircantec.fr

Formation professionnelle

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts gère deux mandats :

- le Compte personnel de formation, ainsi que le site et l'application qu'elle a développés Mon Compte Formation. Ce dispositif offre à 38 millions d'actifs un parcours d'achat direct pour permettre de rechercher une formation, comparer les offres, financer leur projet et s'inscrire directement en ligne à une session de formation
- le Droit individuel à la formation (DIF) des élus

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance, la Caisse des Dépôts renforce son appui aux politiques de gestion des compétences des partenaires institutionnels : État, régions, Pôle emploi, entreprises, branches professionnelles...



2020 - Mon compte formation en chiffres

38 millions
de comptes alimentés

1,2 million
de dossiers de formations validés

309 600
formations différentes

En un an, les utilisateurs du Compte personnel de formation ont bien changé. 66 % des demandes de formations émanent d'employés, d'ouvriers et de techniciens. Les formations sont sollicitées à part égale par les hommes et les femmes. 61 % ont entre 30 et 49 ans et 19 % ont plus de 50 ans. Par ailleurs, 38 % des candidats aux formations ont un niveau BEP ou inférieur."

Michel Yahiel,
directeur des politiques sociales

PERSPECTIVES

- Géolocalisation du conseil en évolution professionnelle (CEP) le plus proche
- Visibilité par tous les usagers des évaluations des formations par les stagiaires
- Abondements automatisés par les régions, les branches professionnelles et l'État, dans le cadre du plan France Relance
- Création du passeport d'orientation, de formation et de compétences
- DIF élus : intégration d'un service dédié aux élus « MonCompteÉlu », pour leur DIF dans la plateforme Mon Compte Formation.

MON COMPTE FORMATION

MON COMPTE FORMATION

La plateforme Mon Compte Formation, développée et gérée par la Caisse des Dépôts, se veut la plus complète et facile d'utilisation possible : le site et l'application mobile permettent un parcours d'achat direct et autonome. L'intégration des premiers abondements des partenaires institutionnels, en 2020, permet aux usagers de solliciter des financements complémentaires si leur compte est insuffisant pour payer leur formation.

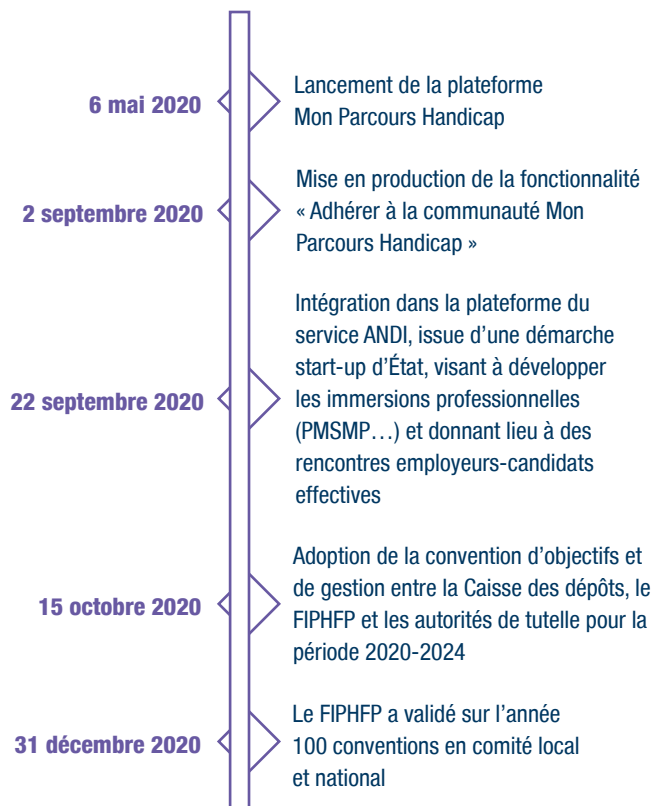


*Nàïma, 46 ans,
maître de conférence
en Sciences sociales
«Enrichir mes connaissances
grâce aux études les plus récentes
et intervenir dans des colloques
internationaux»*

Handicap

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts :

- gère le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) qui a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des trois fonctions publiques, ainsi que la formation, l'information et la sensibilisation des agents
- développe la plateforme nationale Mon Parcours Handicap. pour le compte de l'État, en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Cette plateforme d'information, d'orientation et de services vise à faciliter le quotidien et les démarches des personnes en situation de handicap



2020 - Mon parcours handicap et FIPHFP en chiffres

272 541
visites sur MPH

92%
des personnes jugent utiles les contenus sur MPH

94,88 M€
d'interventions financières FIPHFP

Malgré le contexte sanitaire et avec le soutien de nos partenaires, nos objectifs ont été atteints :

- la 1^{ère} version de la plateforme web d'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie a été lancée en mai 2020 : www.monparcourshandicap.fr,
- les équipes de gestion administrative du FIPHFP ont traité la totalité des aides exceptionnelles COVID en faveur des employeurs publics."

Laure de la Bretèche, directrice déléguée de la direction des politiques sociales

MON PARCOURS HANDICAP

Le lancement d'une série de contenus consacrés à l'emploi, à la formation professionnelle, aux aides, droits et démarches et l'intégration d'un service d'immersion professionnelle constituent une première étape de soutien aux parcours de vie. C'est une étape majeure dans la conception de la plateforme Mon Parcours Handicap, la première plateforme publique d'information, d'orientation et de services, 100 % accessible à destination des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants.

MON PARCOURS
HANDICAP
.gouv.fr



Églantine, 36 ans, infirmière

«Me former à la restauration de manuscrits anciens et pouvoir consacrer du temps à mon fils»

PERSPECTIVES 2021

FIPHFP

L'année 2021 verra le lancement de la démarche de refonte du système d'information du FIPHFP, une évolution qui vise les meilleurs standards du marché : dématérialisation de bout en bout, automatisation, développement en mode agile associant les bénéficiaires, dans le respect des normes d'accessibilité.

2021 est également une année charnière pour la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) puisque les modalités de calcul changent. Outre l'adaptation des outils, un effort important de formation des employeurs des trois fonctions publiques a été entrepris avec plus de vingt webinaires organisés pendant la campagne de déclarations des effectifs des personnels en situation de handicap.

Mon parcours handicap

En 2021, Mon Parcours Handicap se dotera d'une brique thématique supplémentaire avec la mise en service à l'automne de toute l'information concernant la scolarité et la poursuite d'études.

À la fin de l'année, un accès direct aux aides MDPH sera mis à la disposition des usagers de même qu'un accès en mode connecté à mesdroits.gouv.fr

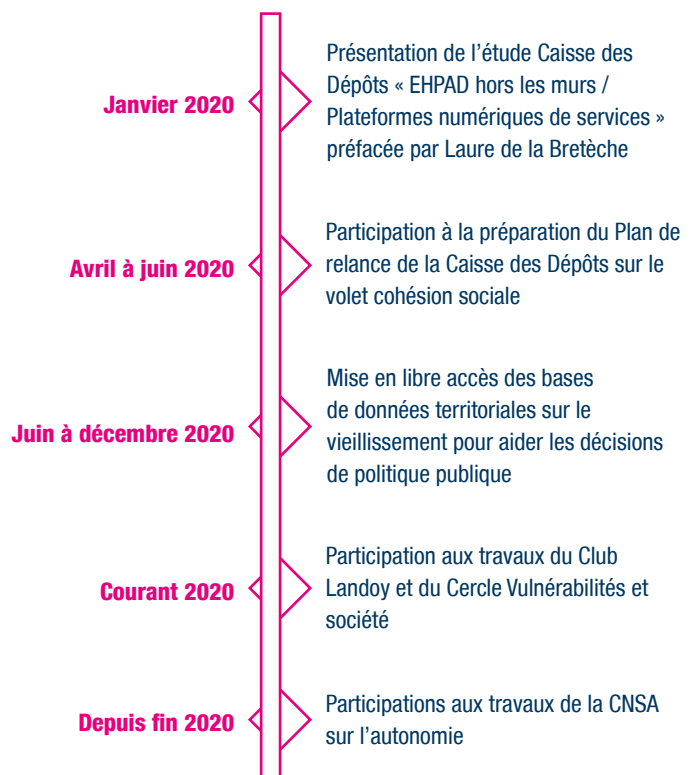
L'Agefiph, cheffe de file de la brique emploi et formation de la plateforme Mon Parcours Handicap, développera en fin d'année le programme DIGIT'ALL qui vise à dématérialiser l'ensemble des aides Agefiph destinées aux particuliers ou aux entreprises.

Grand âge et santé

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a pour mission :

- de construire et partager une vision consolidée de la politique et des interventions du groupe Caisse des Dépôts (crédits d'ingénierie, investissements et prêts),
- de veiller à la cohérence globale des interventions,
- de favoriser le développement de nouvelles activités et l'émergence de synergies,
- de valider les projets stratégiques qui émanent des différentes entités du Groupe.

La Caisse des Dépôts est membre fondateur de l'association Arpavie, très présente par son offre d'EHPAD et de résidences, et qui a récemment enrichi son offre en créant Arpavie@dom. Cette association permet les interventions à domicile et l'apport de services aux personnes accueillies en résidence autonomie.



2020 - Grand âge et santé en chiffres

+ de 60 ans : +9 millions en 2060
24 millions au total qui représenteront 32 % de la population

+ 85 ans : 5 millions en 2060 contre 1,4 aujourd'hui

Besoin de rénovation du parc de **15 Md€** sur 10 ans pour 25 % du parc

Le reste à charge moyen de **1 900 €/mois** en EHPAD à mettre au regard du niveau de retraite (1 100 €/mois) et du niveau de vie médian (1 700 €/mois)

8 % de la population vivent dans une commune qui manque de médecins généralistes

20 millions de personnes souffrent de maladies chroniques, soit 1/3 de la population, pour 60 % des dépenses de santé



Raymond, 88 ans, retraité

«Améliorer mon autonomie pour continuer à vivre chez moi»

Le groupe Caisse des Dépôts, à l'occasion du lancement du plan de relance, a réaffirmé sa volonté d'intensifier son action en direction des populations fragilisées et en faveur de la cohésion sociale. Le pilotage de cette mission a été confié en juin 2020 à la direction des politiques sociales. La création en septembre 2020 d'une nouvelle équipe légère dédiée au grand âge et à la santé matérialise ces nouvelles ambitions. Les premiers mois ont été consacrés à partager et à clarifier en interne l'ensemble des offres du groupe Caisse des Dépôts, à former les équipes commerciales et à se positionner comme un interlocuteur légitime dans les différentes réflexions de l'État. 2021 sera l'année de la concrétisation : contribution à la construction de nouveaux dispositifs à la fois en interne et avec les pouvoirs publics (ministère de l'Autonomie, CNSA,...), soutien aux expérimentations, par exemple au travers de l'association ASSIST créée avec le groupe mutualiste VyV, interventions plus impactantes sur les territoires, contribution à une meilleure connaissance et structuration de l'écosystème.

Autres fonds

Fonds national de prévention de la CNRACL

Le Fonds national de prévention (FNP) de la CNRACL établit les statistiques nationales des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP) pour les fonctions publiques territoriales et hospitalières. Il élabore des recommandations d'actions de prévention, participe au financement des démarches de prévention des employeurs et lance des appels à projets ciblés portant sur des priorités d'actions préalablement identifiées.

En 2020, dans le cadre de son programme d'actions, le FNP a :

- lancé un appel à projets portant sur les conditions de travail et la prévention des risques professionnels des ATSEM,
- déployé un dispositif d'accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire autour de deux volets : soutien psychologique et volet d'accompagnement de démarches de prévention sur des thématiques mises en lumière durant la crise (travail à distance, risque bactériologique et viral, ...)

Ces actions se sont traduites par :

2,36 M€ de subventions versées

3,75 M€ d'actions financées pour 173 employeurs accompagnés

19 000 employeurs utilisant le système d'information Prorisq, suivi et gestion des AT-MP pour 790 000 agents

Fonds de compensation

Mutualisation de la charge de prestations à caractère social entre employeurs, territoriaux ou hospitaliers, ou inter-régimes

8 fonds : FSI, RCOPA, CNAF, FNC, FMFF, FCAATA, FMIS (ex FMESP), FEH

36 450 paiements

20 690 encaissements

797,4 M€ de prestations versées

Registre national des gaz à effets de serre

- 1 340 comptes ouverts dans le registre des gaz à effets de serre, dont 1 077 installations et 184 exploitants d'aéronefs

Gestions administratives spécialisées

- 14 fonds, 7 fiducies, 1 association : 13 500 paiements pour 29 Md€ dont 14,5 Md€ pour le Fonds national d'aide au logement, soit +3 % en valeur par rapport à 2019.
- Programme d'investissements d'avenir (PIA) - 650 paiements pour 823 M€ (+15 % en valeur par rapport à 2019)
- Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) - 153 paiements pour 88,4 M€ (+28 % en valeur par rapport à 2019)
- Fonds ARENH - Accès régulé à l'énergie nucléaire historique : 690,7 M€ de garanties validées, pour 81 opérateurs ayant postulé au 20^e guichet
- Association Presse et Pluralisme - 22 160 dons défiscalisés au profit de 47 titres de presse français

Fonds de financement des dossiers impécunieux

Depuis juillet 2004, la Caisse des Dépôts assure la gestion administrative et comptable du Fonds de Financement des Dossiers Impécunieux (FFDI). Ce dispositif de solidarité de la profession de liquidateur judiciaire repose sur la mutualisation de leurs encours déposés à la CDC en leur permettant d'y recourir dans le cas où ils n'auraient pas pu s'assurer d'une rémunération de 1 500 € par affaire liquidée. Sur décision du tribunal (administratif ou grande instance), le liquidateur complète ainsi sa rémunération.

En 2020, le Fonds a indemnisé 24 908 affaires pour un montant de 34,2 millions d'euros (1 375 € par affaire en moyenne). On note une baisse d'activité de 5 % par rapport à 2019.

Malgré l'ampleur de la crise sanitaire en 2020, le nombre de plans de sauvegardes, redressements ou liquidations a affiché un net recul grâce aux différentes aides de l'État : chômage partiel, décalages de charges, prêts garantis par l'État (PGE). Les 15 108 faillites d'entreprises enregistrées en France par l'Insee entre janvier et juin 2020 représentent ainsi le niveau le plus bas jamais atteint depuis 20 ans. Cette situation pourrait évoluer dans les années à venir avec une sollicitation accrue du FFDI mais difficile à estimer aujourd'hui.

Gestion financière

La direction des finances de la direction des politiques sociales assure l'ensemble des missions liées à la gestion de trésorerie, à la gestion financière, au pilotage des flux numéraires et à la comptabilité des fonds et régimes gérés par la direction des politiques sociales.

Elle assure en outre la gestion administrative de fonds de péréquation, de fonds de paiement et de fiducies ainsi que l'administration du registre national des gaz à effet de serre.

Les flux financiers qu'elle gère représentent au total plus de 120 Md€ en 2020.

Données financières clés

Financements reçus

- par la DPS : 62,3 Md€

dont retraite/invalidité/accidents du travail/indemnisation professionnelle : 30,8 Md€

Prestations versées

- par la DPS : 60,1 Md€

dont retraite/invalidité/accidents du travail/indemnisation professionnelle : 29,1 Md€

Bilan comptable des fonds

- 18,2 Md€ (hors RAFFP)

dont retraite/invalidité/accidents du travail/indemnisation professionnelle : 14,6 Md€

Actifs financiers sous gestion

- 14,8 Md€



Une gestion des réserves l'Ircantec à la pointe des démarches ISR

La politique d'investisseur responsable de l'Ircantec, opérée par la direction des finances de la direction des politiques sociales, a été continuellement renforcée depuis la Charte ISR de 2014, par une politique d'exclusion (énergies fossiles et tabac), de vote et d'engagement actionnarial.

Fin 2020, 15,1% des réserves de l'Ircantec sont désormais dédiés au financement de la transition écologique et énergétique. Au sein de la poche des entreprises cotées, cette part s'élève même à 24%.

Le portefeuille d'entreprises cotées de l'Ircantec est par ailleurs positionné sur une hausse des températures limitée à 2,1 °C à l'horizon 2100 en ligne avec son objectif et avec les Accords de Paris.

Comptabilité

- Établissement des comptes d'environ 70 fonds ou régimes de protection sociale
- 98% des fonds audités par les commissaires aux comptes ont été certifiés sans réserve
- Traitement de 100 millions de comptes rendus d'événements traduits en 575 000 écritures en comptabilité générale et en 11,1 millions d'écritures en comptabilité développée

Gestion financière

- Suivi de plus de 120 comptes bancaires numéraires
- Plus de 700 ordres de placement par an et un encours de trésorerie moyen placé en OPCVM de trésorerie supérieur à 1 Md€ et des financements pour 1,4 Md€ au 31 décembre 2020

Études et statistiques

La direction des études et des statistiques de la direction des politiques sociales a été fortement sollicité en début d'année dans le cadre du projet de réforme des retraites, notamment pour en analyser l'impact possible sur les affiliés des régimes gérés par la direction des politiques sociales. À l'automne, le modèle de microsimulation Canopée a par ailleurs été mobilisé pour évaluer l'impact à long terme des mesures de revalorisation des carrières des soignants prises au terme du Ségur de la Santé. Le service a également été mis à contribution dans le cadre de diverses missions de la Cour des comptes et des corps d'inspection. Mais les travaux menés sur les retraites en 2020 englobent aussi l'analyse des réformes passées : par exemple, évaluation de l'impact relatif sur les comportements de départs des personnes affiliées à la CNRACL, mesures de hausse de la durée de cotisation et des mesures de relèvement des bornes d'âge, étude de la baisse du non-recours aux droits Ircantec.

L'année 2019 a aussi permis d'approfondir l'investissement du service Études et Statistiques sur les nouvelles thématiques abordées par la DPS : formation professionnelle, handicap, grand âge et autonomie. Ainsi trois QPS Les études ont abordé les questions de formation professionnelle, l'une de ces publications portant sur l'accès à la formation professionnelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Parallèlement, une base de données territoriales sur le vieillissement a été développée et mise en ligne sur le site open data de la Caisse des Dépôts. Enfin, la gamme des QPS s'est enrichie d'une nouvelle collection, QPS Les brèves : ce nouveau support court (une page de synthèse ; deux pages de tableaux, graphiques et cartes ; une page de description des sources) propose à un public très large des panoramas statistiques sur des questions abordant un large spectre des thématiques sociales.

QPS

QUESTIONS POLITIQUES SOCIALES

QPS Les brèves

- n°1 La fonction publique hospitalière en 2018 : combien d'employeurs et d'agents ?
- n°2 L'évolution des effectifs et des caractéristiques des nouveaux pensionnés de la fonction publique territoriale et hospitalière : quelle influence des réformes ?

QPS Les études

- n°29 CPF – Coûts et formation les plus suivies en 2018 (février 2020)
- n°30 Le recours au CPF par les salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi en situation de handicap
- n°31 Augmenter les bornes d'âge ou la durée d'assurance : quel impact sur l'âge de départ au vu des récentes réformes ?
- n°32 Les enjeux de la neutralité du moteur de recherche de Mon compte formation et les travaux entrepris pour l'améliorer

Événement à venir

COULOQUE

RETRAITE ET VIEILLISSEMENT
édition 2021

Prise en charge de la dépendance, une politique familiale ou collective ?

En savoir plus

Organisé par



avec
Université Paris 1 et IPP

7-8 OCT

QPS Les cahiers

- n°8 Étude d'impact de modifications paramétriques du régime de retraite complémentaire Ircantec : une analyse sur cas-types
- n°9 Le modèle de microsimulation Canopée – Modélisation des trajectoires salariales et du passage à la retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers

Toutes ces publications sont accessibles sur :
politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques



La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie

Elle concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** : retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des agents non titulaires (Ircantec) et des fonctionnaires des trois fonctions publiques (RAFP).
- **la formation professionnelle** : Mon Compte Formation et Droit individuel à la formation des élus (Dif élus),
- **le handicap** : plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées (FIPHFP),
- **le grand âge et la santé.**

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.



Les sites de la direction des politiques sociales

Caisse des Dépôts
Direction des politiques sociales
12 avenue Pierre Mendès France
75914 Paris cedex 13
Tél : 01 58 50 00 00

politiques-sociales.caissedesdepots.fr

